



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



13149146

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONS

20 SEP. 2013

Greffé

Dénomination

(en entier) : **COMPAGNIE DES MUTANTS**

Forme juridique : ASBL

Siège : Rue du Temple 54 à 7100 LA LOUVIERE

N° d'entreprise : 428.433.558

Objet de l'acte : Transfert du siège social en date du 1^{er} septembre 2013 et démission de Monsieur Alain Collet

Le siège social de l'ASBL est transféré au 27, rue André Renard à 7110 Houdeng-Goegnies (ancienne adresse : 54, rue du Temple à 7100 La Louvière).

Lors de l'Assemblée générale ordinaire de l'asbl du 25 mars 2013, il est acté la démission de Monsieur Alain Collet en tant que membre.

Fait à Houdeng-Goegnies, le 9 septembre 2013.

Martine Godart, Présidente

Yolanda Cortesia, Trésorière

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 01/10/2013 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association ou la fondation à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature